



ASSURANCE CHÔMAGE : COMMUNIQUÉ DE SORTIE DES OCCUPANT-E-S DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION ...

Le 13 février, après une demi journée d'occupation du ministère de la Culture et de la Communication par des salariés intermittents du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel à l'appel de la Cgt Spectacle, du Syndeac et de la CIP, nous constatons que les réponses à nos revendications restent inconsistantes.

Face à la violence de l'attaque du patronat contre les annexes spécifiques cinéma-spectacle et les droits des chômeurs les plus précaires, nous demandons une déclaration des ministères du Travail et de la Culture indiquant qu'il n'y aurait pas d'agrément de la prochaine convention d'assurance chômage sans le maintien des annexes 8 et 10 dans la solidarité interprofessionnelle. Nous réclamions également que les 2 ministères garantissent des négociations loyales et démocratiques où toutes les propositions et leurs chiffrages soient débattus.

Par ailleurs, nous estimons nécessaire que la ministre de la Culture flèche dans la négociation les propositions de la profession, soutenues par le comité de suivi : 507 h sur 12 mois, 12 mois d'indemnisation avec le retour à une date anniversaire fixe et un plafonnement allocations chômage/salaires... propositions plus équitables et moins coûteuses que le système actuel.

Devant le refus de la ministre de la Culture de répondre concrètement à ces demandes, nous constatons que nous ne sommes pas réellement soutenus face au coup de force du Medef. C'est donc ailleurs qu'il nous faut aller chercher l'engagement gouvernemental pour la défense de nos droits sociaux.

Nous veillerons à rappeler à la ministre son incapacité de répondre concrètement à nos demandes lors de ses déplacements. La mobilisation contre l'offensive patronale va se poursuivre ...

D'ores et déjà, nous appelons à des assemblées générales unitaires dans tout le pays. A Paris, une AG aura lieu le lundi 17 février à 19H dans un lieu qui sera précisé rapidement.

Et sans attendre, nous appelons à une manifestation à Paris et des initiatives en régions le 27 février, date de la prochaine séance de négociation.

Paris, le 14/02/2014.

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com
FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60